



We create chemistry

Anti-mildiou Vigne

Zenact[®], Performant et Polyvalent : du Grand Art

Alliance unique de dithianon, multisite, et de phosphonate de potassium, systémique.



Zenact[®], l'allié de vos itinéraires de protection, c'est :

■ La Performance grâce à

- Son action à la fois directe et indirecte (SDN**) sur mildiou pour une efficacité visible
- Son effet STOP jusqu'à 12h*
- Sa systémie
- Sa résistance au lessivage

■ La Polyvalence grâce à

- Son homologation mildiou / black-rot / excoriose

■ La Sérenté en plus grâce à

- Une association inédite d'un multisite, le dithianon ET d'un SDN**, le phosphonate de potassium, pour une gestion des modes d'action dans la durée.

ZENACT[®] : LA PERFORMANCE

EFFET STOP DE 12 H*

25 % d'efficacité en plus sur grappes en comparaison avec les références du marché lors d'application jusqu'à 12 h après le début de la contamination

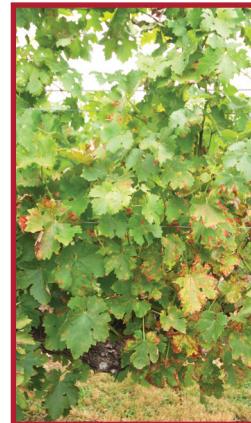
Essais en post-contamination 2013-2017

SYSTÉMIE

95 % d'efficacité sur jeunes feuilles

Essais EU- cadence 12-14 jours

LA PERFORMANCE VISIBLE



Témoin non traité



Réf. F



Zenact[®]

ACTION COMPLÈTE CONTRE LE MILDIOU

- Action directe sur les 1^{ers} stades de développement du mildiou
- Action indirecte par stimulation des défenses naturelles de la plante

* À compter du début de la contamination

** Stimulateur des Défenses Naturelles

ZENACT® : LA POLYVALENCE



■ Sur black-rot : efficacité proche de celle des Qol* !
90 % d'efficacité sur grappes

Synthèse de 3 essais – cadence 12-14 jours
*dans le cadre de la gestion rigoureuse de la maladie



■ Sur excoriose : mieux que les références !

- En 2 applications : 85 % d'efficacité
- En 1 application : 70 % d'efficacité

Moyenne de 4 essais (FR/ES/PT)



PRÉCONISATIONS D'EMPLOI

■ Zenact®, anti-mildiou haute performance

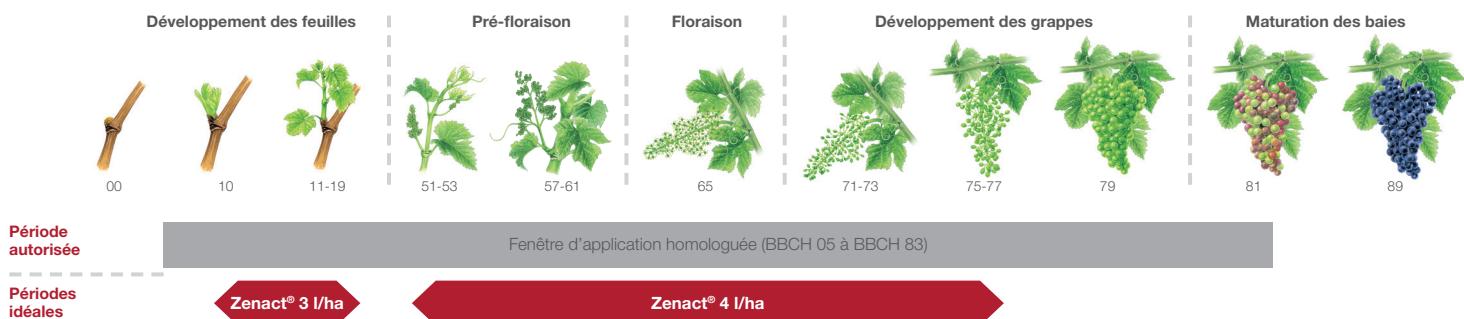
- Est homologué à la dose de 4 l/ha du stade 5 feuilles étaillées (BBCH 15) à maturité des baies (BBCH 83)
- S'utilise en préventif
- Protège feuilles et grappes pendant 14 jours

■ Zenact®, l'offre polyvalente

- Sur black-rot à 4l/ha, selon les mêmes stades que pour le mildiou
- Sur excoriose à 3l/ha du débourrement (BBCH 05) à 5 feuilles étaillées (BBCH 15)

■ Zenact®, positionnement idéal

- Sur excoriose, en début de saison, du stade éclatement des bourgeons à 2-3 feuilles étaillées
- Sur mildiou et black-rot, pendant la période de pousse active et de grande vulnérabilité des grappes, jusqu'à la nouaison, dans le respect du délai d'emploi avant récolte (DAR) de 42 jours



QU'EST-CE QUE ZENACT® ?

AMM	N° 2170085
Composition	125 g/l de dithianon + 561,2 g/l de phosphonate de potassium (KHP)
Formulation	Suspension concentrée (SC)
Conditionnement	10 l
Usages	Vigne (raisin de cuve), mildiou, excoriose, black-rot
Doses autorisées	4 l/ha (mildiou, black rot), intervalle minimum de 12 jours entre 2 applications de BBCH 15 à BBCH 83. 3 l/ha (excoriose), intervalle minimum de 7 jours entre 2 applications de BBCH 05 à BBCH 15.
Nombre maximum d'applications	Maximum 4 par saison (dont maximum 2 sur excoriose)
Délai d'emploi avant récolte	42 jours
Distance aux points d'eau	20 m (avec DVP de 20m)
Délai de rentrée	48 heures

Pour toutes informations techniques, nos experts sont à votre écoute

0 800 100 299 Service & appel gratuits

Protection de l'utilisateur lors de la préparation de la bouillie : Gants en nitrile certifiés, EPI vestimentaire certifié EN ISO 27065, EPI partiel (blouse ou tablier à manches longues) de catégorie III et de type PB (3) à porter par-dessus la combinaison de travail, lunettes de sécurité ou écran facial.

BASF France SAS - Division Agro – 21, chemin de la Sauvegarde – 69134 Ecully Cedex. N° d'agrément : IF02022 - Distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels. Détenteur d'homologation : BASF. ® Marque déposée BASF. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiéz chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Usages, doses, conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit et/ou www.agro.bASF.fr et/ou www.phytodata.com. Annule et remplace toute version précédente. Il appartient à l'utilisateur de ce produit de s'assurer, avant toute application, auprès du N° Vert qu'il dispose bien de la dernière version à jour de ce document. Référence du document : 989VIME1221R - Novembre 2021.

Zenact® : Attention - EUH208 : Contient : 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one et de la 2-methylisothiazol-3(2H)-. Peut produire une réaction allergique - EUH401 : Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement - H317 : Peut provoquer une allergie cutanée - H319 : Provoque une sévère irritation des yeux - H351 : Susceptible de provoquer le cancer - H410 : Très毒ique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.



SGH07



SGH08



SGH09

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION.
AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.